

## L'U2P Île-de-France au Salon de l'AMIF 2026 : défendre les entreprises de proximité et relever le défi de la transmission-reprise

Les 2 et 3 juin 2026, l'U2P Île-de-France participera au Salon de l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF), aux côtés de la CNAMS Île-de-France, de la CAPEB Île-de-France, de la CGAD Île-de-France et de l'UNAPL Île-de-France.

Dans une région confrontée aux enjeux de revitalisation commerciale, d'emploi local, de mobilité ou encore d'attractivité des centres-villes, l'U2P Île-de-France viendra rappeler le rôle essentiel des artisans, commerçants et professions libérales dans la vie économique et sociale des territoires.

Cette édition sera également l'occasion de mettre en lumière un défi majeur pour les années à venir : la transmission-reprise des entreprises de proximité. Alors que le Gouvernement a fait de ce sujet une priorité nationale avec #ObjectifReprises, l'U2P est engagée depuis plusieurs années pour accompagner les cédants et les repreneurs à travers sa plateforme Créer-Reprendre : <https://www.creer-reprendre.u2p-france.fr/>

Pour les collectivités et les intercommunalités, l'enjeu est concret : préserver l'emploi local, maintenir les commerces et services de proximité, sauvegarder les savoir-faire et renforcer l'attractivité des territoires. Une entreprise transmise, c'est une activité qui perdure, des emplois qui restent et un centre-ville qui continue de vivre.

Présentée sur le stand de l'U2P Île-de-France, la plateforme Créer-Reprendre permettra d'échanger avec les élus sur les solutions existantes pour favoriser les transmissions et faire de la reprise une véritable voie d'entrepreneuriat, notamment pour les jeunes générations.

*« Les communes qui avancent sont celles qui construisent avec leurs entreprises de proximité. Avec les élus locaux, nous voulons renforcer cette coopération pour préserver nos commerces, nos savoir-faire et accompagner les entrepreneurs qui feront vivre les territoires de demain. »*

**Christophe Sans, Président de l'U2P Île-de-France**

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 26.05.13

Paris, 26 mai 2026

#### Contact presse :

Julie COSTANT

06 01 13 05 55

iledefrance@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 1

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,4 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).